



N° 2

Juillet 2017

PARAS D'AIN

Bulletin de liaison des membres de la section UNP 010 AIN-BUGEY

UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES (UNP)

Association reconnue d'utilité publique, décret du 11/09/1978

Edito du Président de section



Début mai nous avons perdu une "figure" de la section, Noël NIVIERE s'en est allé rejoindre Saint Michel. De nombreux membres de l'UNP de la région étaient présents pour lui rendre les honneurs, aussi bien à l'église qu'au cimetière, adieu Noël. Le N°1 de PARAS D'AIN ayant rencontré un vif succès, l'aventure continue donc avec ce N°2. Si vous souhaitez qu'un sujet en particulier soit traité, faites nous en part. Pas de journée des familles cette année, l'agenda ayant été bousculé par le congrès en juin. Par contre, dans un registre différent, une sortie d'une journée vous sera proposée en octobre, une visite privée du Musée d'Histoire Militaire de Lyon au Quartier Général Frères avec déjeuner au mess officier de QGF. Sur le plan des activités, le point d'orgue sera notre Saint Michel départementale le dimanche 24 septembre à Saint Vulbas, cette fête des paras est organisée cette année en partenariat avec l'association Bagheera des anciens du 11^{ème} CHOC. Prochaine parution de PARAS D'AIN décembre 2017. Bonnes vacances à tous et merci pour votre fidélité.

Nouveaux membres

THIEBAUT Hubert, Saint Bénigne
BP 135 874, 8^{ème} RPIMa

JOUBAND Martine, Clezieu

A noter sur votre agenda

Saint Michel départementale de la section
Dimanche 24 septembre 2017 à Saint Vulbas

Passation de commandement au Régiment Médical



Le jeudi 22 juin, Après deux ans à la tête du régiment, le Médecin en chef Benoit QUENTIN a passé le commandement du RMED au Médecin en chef **Hervé CASSIAU**, à l'occasion d'une cérémonie présidée par le général MAIGON. Une délégation de la section était présente pour accueillir le nouveau chef de corps, et pour saluer le départ du colonel QUENTIN, parachutiste qui précédemment avait été médecin au 2^{ème} REP et au 1^{er} RPIMa.



Congrès national 2017 à VERDUN

Les 9 et 10 juin avait lieu à Verdun le congrès national de l'UNP où une forte délégation de la section était présente. Plus de 500 paras avaient fait le déplacement.



Visite de Colombey-les-Deux- Eglises

Un groupe de membres de la section avait aussi prévu au retour du congrès une visite de Colombey-Les-Deux-Eglises et de la tombe du général De Gaulle



Nouvelle décoration

Le 13 juillet 2015, François Hollande a signé le décret créant la médaille de la protection militaire du territoire.

La médaille de la protection militaire du territoire est en bronze, et du module de 30 millimètres. Elle porte à l'avert l'effigie de la République avec les mots: «République française» et au revers l'inscription «médaille de la protection militaire du territoire». Elle est suspendue au ruban par une bélière en bronze. Le ruban, d'une largeur de 38 millimètres, se compose de la façon suivante: une bande rouge de 5 millimètres suivis d'une bande blanche de 8 millimètres de part et d'autre d'une bande centrale bleue de 14 millimètres. Une agrafe prend place sur le ruban, elle porte l'inscription rappelant l'opération concernée; Sentinelle, Trident, Egide, Jupiter.



Peuvent y prétendre notamment les personnels militaires qui ont participé à la mission « Sentinelle » depuis le 7 janvier 2015 et jusqu'à une date qui sera précisée ultérieurement, pendant une durée minimale de soixante jours, continus ou discontinus. Cette médaille n'a qu'un seul échelon et ne peut être attribuée qu'une fois pour une même opération, mais peut revêtir plusieurs agrafes. Elle se porte après la médaille commémorative française.

Ils ont rejoint l'Archange SAINT MICHEL



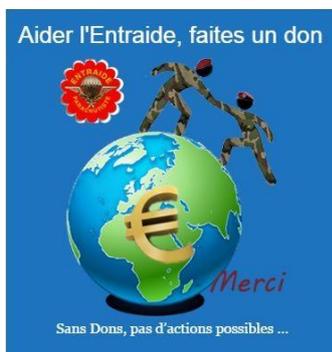
Noël NIVIERE

L'entraide Parachutiste

Le premier mouvement d'entraide parachutiste fut créé en 1949 en Indochine, à HANOÏ, quand le chef d'escadron DECORSE du 3^{ème} Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes, avait demandé à ses hommes de tous grades de participer à un effort de solidarité au prorata des soldes de chacun pour venir en aide au personnel en cas d'épreuve. En octobre 1950, survient l'épisode de CAO BANG et de la RC4 dans lequel le 3^{ème} BCCP allait pratiquement disparaître tout comme le 1^{er} bataillon étranger parachutiste. Le 10 novembre 1950, était diffusé le premier procès verbal de la réunion de la Commission de gestion d'entraide du 3^{ème} BCCP. Les dons avaient afflué en nombre permettant ainsi d'envoyer de l'argent aux enfants des tués et disparus et d'aider financièrement les nombreux blessés graves. Un capital est aussi versé sur un compte bancaire à Toulouse pour venir en aide aux militaires nécessiteux ayant appartenu au 3.

L'initiative du 3^{ème} BCCP a été prolongée progressivement au niveau de l'ensemble des TAP par le commandant MOLLO et le Père JEGO aumônier général des parachutistes. Les survivants du 3^{ème} BCCP et du 1^{er} BEP avaient fait le serment de ne pas abandonner à leur détresse les familles de ceux qui étaient tombés à CAO BANG. Depuis, chaque parachutiste est en partie dépositaire de ce serment, en n'abandonnant jamais un para dans la détresse.

La FNEP, Fédération Nationale d'Entraide Parachutiste, est aujourd'hui une association, reconnue d'utilité publique qui vient en aide aux parachutistes. La FNEP ne fonctionne qu'avec des dons et, par choix, sans aucune subvention publique. 66% du montant du don sont déductibles des impôts sur le revenu. Le Président de la section est également le Correspondant de l'Entraide pour l'Ain.



Le pistolet mitrailleur MAT

Avant d'en arriver au PM MAT 49 bien connu notamment des parachutistes, et en service jusque dans les années 70, il y a eu un long processus d'évolution qui a duré 35 ans.

Dès 1921, l'Etat Major des armées avait lancé un programme pour une nouvelle gamme d'armement comprenant un fusil automatique, un pistolet mitrailleur, un pistolet automatique, un fusil mitrailleur et une nouvelle munition légère commune au PM et au pistolet. En 1924, la Manufacture d'Armes de Saint Etienne présente un PM conforme en tous points avec le cahier des charges, et notamment avec un bipied repliable.



Modèle d'essai du PM STA 1924 avec bipied

Au total 100 exemplaires seront fabriqués en présérie mais de nombreux problèmes conduisent à sa modification et à la suppression du bipied. Les modifications effectuées, le PM STA Mle 1924 est né. En 1925 le ministère en commande 8250 exemplaires mais il n'en sera livré que 1000.



PM de série STA Mle 1924

En 1935, nouveau programme d'armes qui voit l'adoption en 1938 du S.E MAS Mle 38 en 7,65 mm. La mise en production sera retardée pour des questions budgétaires la production arrêtée avec l'invasion allemande. Les allemands vont d'ailleurs utiliser ce PM, produit en petites quantités, sous le nom de MP 722, et équipera la Milice.



PM Mle 1938 fabriqué par la MAS

A la libération, l'armée française est équipée d'un matériel soit obsolète soit trop varié avec des armes de provenance alliées ou de prise. De plus l'uniformité des calibres n'est pas de mise. En 1946, il est décidé un nouveau programme d'armement et d'unifier les armes de poing et pistolets mitrailleurs par l'adoption d'un calibre unique avec la cartouche de 9 mm parabellum. Dans le même temps il est décidé la réalisation d'un système d'arme de conception nationale visant à remplacer à plus ou moins long terme toutes les armes étrangères alors en service.

Dans ce programme de 1946 figure le remplaçant du PM Mle38 conçu avant la guerre. Les trois manufactures d'Etat de St-Etienne, Châtelleraut et Tulle vont entrer en compétition et proposer des prototypes mais celui qui sera choisit sera le dérivé du projet de Tulle dénommé MAT 48.



PM Mle 48 MAT prototype crosse bois repliable

A ce prototype sera adjoint certaines innovations relevées sur les autres projets pour aboutir au modèle définitif qui sera adopté en juin 1949 sous l'appellation de PM de 9 mm modèle 1949, fabriqué à Tulle.

La production est lancée, la "MAT 49" doit équiper en priorité les troupes en Extrême-Orient car celles-ci sont parties en Indochine avec un mélange hétéroclite de Thomson Américains, de MP 40 allemands et même de Sten anglaises.

Puis, la production atteignant un rythme soutenu de 5000 pièces par mois, la MAT est affecté à l'ensemble des armées. Au milieu des années soixante la production est transféré à la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne.

Après une fabrication de quelques années la MAT 49 reçoit des modifications importantes. La longueur de la carcasse, de la boîte de culasse et de la tige guide est rallongée de quelques millimètres. De carré le cube de carcasse devient trapézoïdal, les carcasses, boîtes de culasse et tiges guide du 1° type étant plus courtes elles ne peuvent se monter sur les armes des séries suivantes.



PM MAT 49, crosse et boîte chargeur repliés

A partir de 1967 la fabrication est simplifiée, la poignée pistolet est désormais moulée en une seule pièce et les plaquettes en plastique disparaissent, de même les deux tubes latéraux dans lesquels coulisse la crosse sont réduits, le levier d'armement est simplifié et la frette du canon est soudée plus solidement, le support de hausse et le cube de carcasse modifiés.

D'autres modifications seront apportés afin d'améliorer la sécurité ou de simplifier la production.



PM MAT 49 Mle 67

Ainsi le système de sûreté est revu, et tout les PM comporteront dès lors une étoile sur le côté de la détente pour les identifier car les pièces détachées des anciens modèles ne sont pas compatibles.

Arme solide et fiable, mais efficace réellement jusqu'à 80 à 100 mètres, avec une cadence de tir réelle de maximum 250 coups minute, la MAT a été fabriquée à près de 700 000 exemplaires. Après avoir équipé nos armées et de nombreux pays étrangers en particulier en Afrique, a été utilisée par la police, les douanes et l'administration pénitentiaire avant d'être remplacé à la fin des années 70 par le FAMAS. Celui-ci a aussi remplacé le fusil MAS 49-56.

Données techniques MAT 49

- Munition : 9 mm Parabellum
- Longueur crosse déployée: 72 cm
- Longueur crosse repliée : 46 cm
- Masse de l'arme chargée : 4,1 kg
- Longueur canon : 36,5 cm
- Chargeur : 32 cartouches
- Cadence de tir théorique : 600 cps/min
- Portée théorique : 200 m



Sacoche individuelle porte chargeurs



La "chargette" du PM MAT

Portrait de nos anciens



Alexandre GEORGIEFF est né le 15 février 1935 à Lyon 3^{ème}. Il est le fils d'un père réfugié, un Russe "blanc" apatride, originaire de la région du Don en territoire Cosaque et d'une mère, Marie DANILOFF née en

1917 à Simferopol en Crimée. La révolution Russe dure depuis 1917 et, en 1920, à l'âge de 17 ans, le père d'Alexandre s'engage dans l'armée Cosaque nommée "blanche", qui soutient le Tsar face aux soldats de la révolution ; l'armée nommée "rouge".

En 1920, après de sanglants affrontements, l'armée rouge a le dessus et c'est la fin. Il est arrêté et envoyé, comme nombre de ses camarades Cosaques, en déportation en Pologne. Il va réussir à s'évader, gagner l'Allemagne, et arriver à rejoindre Paris où de très nombreux Russes "Blancs" ont trouvé refuge. Erudit et parlant plusieurs langues, on va lui proposer un emploi à Lyon où il viendra s'installer. Dans la communauté Russe expatriée à Décines, il va rencontrer celle qui deviendra sa femme, Mariya, arrivée à Lyon après avoir été rapatriée en 1925 par la Croix Rouge Française. Notre ami Alexandre, communément appelé par son diminutif Chourik, à quatre ans quand la seconde guerre mondiale éclate mais Lyon est en zone libre, et tout va bien pour l'instant, si ce n'est les difficultés de Tchourik avec le français car à la maison on parle exclusivement russe. Tout change quand les allemands suppriment la ligne de démarcation en novembre 1942, suite au débarquement des Alliés en Afrique du Nord. Son père est arrêté par les allemands et envoyé sur les chantiers de construction du mur de l'atlantique. Il ne reverra Décines et sa famille qu'après la libération.

Chourik quand à lui va suivre un apprentissage de menuisier et travailler jusqu'à ce qu'il soit appelé, effectue ses trois jours et se porte volontaire pour les troupes aéroportées. Il est incorporé le 4 janvier 1956 à Philippeville en Algérie et affecté au 1^{er} RCP.

Il est breveté parachutiste le 27 avril 1956 avec le N° 111 951. Il va grenouiller dans les nombreux secteurs où est envoyé son régiment, il sera même à Chypre d'octobre à décembre pendant le conflit de Suez. Au fil du temps son engagement au sein de la compagnie d'appui du RCP est apprécié et reconnu par ses chefs. Il sera nommé 1^{er} classe en mars 1957, caporal en mai et caporal chef en aout de la même année. Il terminera l'année 57 avec le galon de sergent. En décembre 1957, pour une action personnelle réussie en ayant pris la place d'un tireur FM blessé au cours d'un accrochage où sa section était en difficulté, il reçoit une citation à l'ordre du régiment des mains du général Massu. Après 24 mois en Afrique du Nord, il rentre en France, est libéré le 25 janvier 1958 et reprends un emploi de menuisier. Il va rencontrer Michèle qui est à l'époque comptable dans une entreprise de négoce de métaux, ils se marient le 11 juin 1960 et auront deux fils. Il entre dans l'entreprise où travaille sa femme comme "homme à tout faire" et va apprendre un nouveau métier en passant par de nombreux postes jusqu'à devenir commercial et terminer sa carrière comme chef des ventes.

Chourik a depuis toujours une passion, le vélo. Il a même été membre du staff dans des équipes de marques renommées, amené à voyager en France et en Europe pour de grandes courses cyclistes. Enfin, il n'est pas rare de croiser chez lui un ami de longue date, Jean DJORKAEFF dit Tchouki, le père du footballeur Youri JORKAEFF. Il faut dire qu'ils ont des affinités et une histoire commune, car Jean JORKAEFF est le fils d'un Kalmouk, une peuplade mongole du sud de la Russie, dans la même région que celle de la famille GEORGIEFF.

Alexandre GEORGIEFF habite Druillat et est titulaire de la médaille militaire, de la Croix de la valeur militaire avec étoile de bronze, de la Croix du combattant, de la Médaille de reconnaissance de la nation et de la Médaille commémorative des opérations au moyen orient.

Il a rejoint l'Archange SAINT MICHEL



Noël NIVIERE était né le 15 novembre 1933 à Ambérieu en Bugey. Engagé volontaire pour l'Indochine et pour les troupes aéroportées le 17 novembre 1953, il suit sa

formation militaire initiale à la base de Meucon Vannes et est breveté parachutiste le 10 décembre 1953 (BP 89 194).

Le 18 février 1954, il embarque à Marseille sur le navire Henry Poincaré, et après vingt trois jours de mer, il débarque le 11 mars 1954 à Saïgon. Il est immédiatement affecté aux éléments du 1^{er} Bataillon de Parachutistes Coloniaux comme tireur au fusil mitrailleur. Le 16 mars, soit cinq jours après son arrivée, il effectue son premier saut en opération, à 200 mètres.

En avril 1954, c'est la tempête sur Dien Bien Phu. Noël est détaché comme largueur de matériel et est affecté à la CAT dont les avions et équipages américains effectuent des parachutages sur les pitons entourant Dien Bien Phu. Mais pourquoi lui pour ce travail risqué et particulier ? Tout simplement parce qu'il fallait des paras expérimentés, avec juste un dorsal pour le cas où, mais grands et costauds pour larguer manuellement les containers par la porte latérale. Pendant trois semaines il fera journallement des rotations pour larguer les approvisionnements sur les pitons Eliane, Catherine, Huguette, Isabelle qui malgré cela vont tomber les uns après les autres. Début mai 54 il rejoint son régiment qui à son tour doit être parachuté pour essayer de sauver Dien Bien Phu. Il n'oubliera jamais cette période. Le 6 mai le premier groupe d'avions est parti et a largué sur la cuvette sa cargaison de paras promis à l'anéantissement. Son ami PELLAUDIN d'Ambérieu en Bugey avec qui il était parti était de ceux-ci et disparaît dans la cuvette. Noël a gardé à jamais en mémoire un autre souvenir qui l'a hanté toute sa vie, dans la première vague se trouvait aussi le lieutenant Jean DUPIRE de sa compagnie.

Sur le tarmac, ce jeune Saint Cyrien était terrorisé est n'arrivait pas à mettre son parachute, c'est Noël qui l'a aidé et encouragé. Le lieutenant DUPIRE est mort dans la cuvette le jour du saut. Les Dakotas son revenu à CAT-BAY pour charger la deuxième vague de paras dont faisait parti Noël et il a embarqué. Peu avant l'arrivée sur Dien Bien Phu, devant l'ampleur de la catastrophe et pour arrêter le massacre, le général De CASTRIE a ordonné le retour des avions, s'en était fini de Dien Bien Phu. Quand il évoquait ces souvenirs Noël avait toujours la même phrase : *"pourquoi eux et pas moi, sûrement le destin"*.

En, juillet 1954 il est hospitalisé pendant un mois à l'hôpital Lanessan à Hanoï, atteint par le paludisme. Ensuite, pendant encore un an, au gré des besoins avec la dissolution ou création d'unités, il est affecté à la compagnie parachutiste de protection et de sécurité à l'aérodrome de Hué, au 21^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale et au 5^{ème} RIC.

Il rembarque à Saïgon pour la France le neuf octobre 1955. En janvier 1956, après son congé réglementaire de fin de campagne, il est de nouveau affecté au 1^{er} bataillon de parachutistes coloniaux à Bayonne où il restera jusqu'à la fin de son contrat le vingt trois mai 1956. Le 22 mai 1957 il épouse Marie-Paule dite Paulette, de leur union naitrons Nathalie, Eliane, Alain et Daniel.

En 1980, pour la toute jeune section UNP AIN de parachutisme ascensionnel, il va de nouveau prouver son volontarisme en suivant le stage de formation de moniteur de la Fédération Française de Parachutisme. Il obtiendra le brevet français N° 41 de moniteur de parachutisme ascensionnel et de para pente. Il repose désormais aux côtés de Paulette à Ambérieu en Bugey.

Noël NIVIERE était titulaire de la Croix du Combattant, titre de reconnaissance de la nation, médaille commémorative de la campagne d'Indochine, médaille de bronze de la jeunesse et sports, médaille d'or du civisme et du dévouement, et Mérite UNP bronze.

Les décorés de la section



A Saint Romain de Jalionas, la cérémonie du 8 mai 2017 était aussi l'occasion d'une remise de décoration à l'un de nos membres. **Albert REIX** (BP 124 764), s'est vu conférer la Médaille Militaire.



Alain CURNILLOUX, Rémy NAVARRO et Roger LALICHE étaient venus en voisins pour rendre les honneurs à leur camarade décoré.



Roger Alain



21 juin au Régiment Médical de La Valbonne. Au titre de son engagement dans la Réserve Citoyenne et de ses actions au profit du RMED, le Cdt (RC) **Gilles MARAND** a reçu la médaille de bronze des Services Militaires Volontaires.



A Treffort, le 8 mai, **Michel ARDON** (BP 313 367), Vice-président de la section, a reçu la médaille de bronze de l'Union Fédérale des Anciens Combattants (U.F.A.C)

Le 29 avril à Villieu, dans le cadre de l'Assemblée Générale départementale de l'U.F.A.C, **Emile CAPALDI** (membre ami) a reçu la médaille de vermeille de l'U.F.A.C. **Maurice BERROT** (BP 172 249) et **René RIGAUD** (membre ami) ont eux reçu la médaille d'argent



Emile Maurice René

Au congrès national de l'UNP à Verdun le 10 juin, **Gilles MARAND** (BP 333 990) Président de la section, a reçu du Président National le général (2s) CAILLE, la médaille du Mérite UNP échelon argent.

